

Assemblée des membres 9 décembre 2021

## **Commentaires et propositions du Comité**

### **Ordre du jour**

- 
1. Élection des scrutatrices et scrutateurs, et approbation de l'ordre du jour

---

  2. Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 30 juin 2021: approbation

---

  3. Planification régionale de la politique du 3e âge Bienne-Seeland 2021-2030: décision

---

  4. Compas seeland.biel/bienne et Programme pluriannuel 2022-2025: approbation

---

  5. Programme d'activités et budget 2022: approbation

---

  6. Plan financier 2023-2026: approbation

---

  7. Élections au Comité

---

  8. Informations

---

  9. Divers

---

### **Point 2 de l'ordre du jour**

#### **Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 30 juin 2021: approbation**

Annexe:

- » Procès-verbal du 30 juin 2021 (uniquement en allemand)

#### **Proposition**

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le procès-verbal du 30 juin 2021.

### **Point 3 de l'ordre du jour**

#### **Planification régionale de la politique du 3e âge Bienne-Seeland 2021-2030: décision**

Annexe:

- » Rapport «Planification régionale de la politique du 3e âge Bienne-Seeland 2021-2030»

#### **Mandat**

En mai 2020, le Comité a décidé de mettre à jour la planification régionale du 3e âge pour la région Bienne-Seeland. Les objectifs suivants sont visés avec la mise à jour:

- » Montrer comment la région se positionne en termes de contenu et d'organisation concernant la planification du 3e âge
- » Élaborer des recommandations sur des sujets clés, des stratégies et des mesures pour combler les lacunes de mise en œuvre et apporter des améliorations organisationnelles
- » Consigner des résultats dans un rapport au profit des communes, la région et le canton

L'organe de direction «Social et santé» a été chargé de la mise en œuvre et de la mise en place d'un comité de projet à cet effet. Les coûts du projet, qui s'élèvent à 50'000 francs, ont été financés par le Canton (Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration).

### **Élaboration**

Sur la base de plusieurs offres concurrentes, la Haute école spécialisée bernoise (Institut Alter) a été chargée du traitement professionnel. Dans le cadre du projet, la base statistique de l'évolution démographique de la région a été mise à jour et l'on a vérifié si la région fixe toujours les bonnes priorités en termes de contenu, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la planification du 3e âge. Le présent rapport final a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif au cours duquel les communes, les personnes en charge du 3e âge et d'autres spécialistes ont pu faire part de leurs requêtes portant sur l'état actuel et prévu de la planification régionale du 3e âge.

### **Rapport final**

La planification régionale du 3e âge Bienne-Seeland doit adopter une perspective plus large, afin de répondre aux besoins futurs. C'est l'une des principales conclusions du rapport final. Le rapport contient des recommandations pour des mesures allant jusqu'en 2030 dans quatre priorités thématiques:

- » Réseautage social, bénévolat et migration
- » Aménagement du territoire, mobilité et habitat
- » Approvisionnement, soins et accompagnement intégrés
- » Collaboration et concertation entre le Canton, les communes et la région

À partir de 2022, seeland.biel/bienne souhaite prendre en main quatre mesures prioritaires: une aide doit être développée pour les communes, afin de développer davantage leur charte du 3e âge et de les aligner sur les objectifs régionaux et cantonaux de la planification du 3e âge. Les communes doivent également être davantage sensibilisées à la planification et à la construction adaptées au troisième âge. En outre, seeland.biel/bienne souhaite s'impliquer dans la mise en place d'un organe de coordination, qui améliorera la collaboration entre les différents prestataires de services (hôpitaux de soins aigus, Spitex, soins de longue durée, etc.). Une autre mesure vise à aider les communes à rendre leurs services pour les personnes âgées encore plus accessibles aux personnes difficiles à atteindre.

### **Prise de décision**

Selon l'article 16, alinéa 1g, des statuts de seeland.biel/bienne, l'Assemblée des membres est compétente pour la prise de décision concernant les concepts régionaux.

### **Proposition**

Le Comité propose à l'Assemblée des membres la décision de la «Planification régionale de la politique du 3e âge Bienne-Seeland 2021-2030».

## Point 4 de l'ordre du jour

### Compas seeland.biel/bienne et Programme pluriannuel 2022-2025: décision

Annexes:

- » Compas seeland.biel/bienne
- » Programme pluriannuel 2022-2025

#### Mandat

L'Instrument de conduite actuel de seeland.biel/bienne remonte à 2008. Avec les programmes pluriannuels en découlant, il a été mis à jour à plusieurs reprises. Avec le Programme d'activités 2020, l'Assemblée générale a décidé un renouvellement de l'Instrument de conduite. Une analyse des forces et faiblesses par le Comité a montré que seeland.biel/bienne s'est imposée comme une organisation régionale depuis sa création en 2005 et que l'Instrument de conduite peut être considérablement rationalisé. Le Comité a défini les objectifs suivants pour le renouvellement de l'Instrument de conduite :

- » À partir de 2022, seeland.biel/bienne disposera d'un Instrument de conduite concis, significatif et clair, qui définit les objectifs, les champs d'action et les pôles d'activités pour les années à venir.
- » L'Instrument de conduite se compose d'une partie stratégique globale de rang supérieur et d'un programme pluriannuel.
- » L'Instrument de conduite sert de compas au Comité pour la planification annuelle et d'outil de contrôle pour atteindre les objectifs.
- » L'Instrument de conduite est adapté à la communication interne et externe.

#### Élaboration

Le nouvel Instrument de conduite a été élaboré par le Comité dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes. Dans un premier temps, le Comité a dressé le bilan de l'Instrument de conduite actuel, élaboré les orientations stratégiques et déterminé les champs d'action. Sur cette base, le Comité a développé dans un deuxième temps la partie stratégique de rang supérieur – désormais appelée «Compas seeland.biel/bienne» – ainsi que le Programme pluriannuel 2022-2025. Esther Thahabi (thahabi&partner GmbH) a été consultée pour accompagner le processus, alors que le secrétariat a effectué la rédaction des contenus (Thomas Berz, Florian Schuppli).

#### Résultats

Deux documents sont disponibles comme résultat:

- » Le **Compas seeland.biel/bienne** décrit l'identité, les méthodes de travail, les domaines d'activités et les principaux pôles d'activités de seeland.biel/bienne. Il vise un horizon temporel de huit ans (deux périodes de quatre ans). Le Compas sert de guide pour les activités de seeland.biel/bienne, ainsi que pour la communication interne et externe.
- » Le **Programme pluriannuel 2022-2025** concrétise le Compas et indique les principaux pôles d'activités et l'utilisation prévue des fonds pour les quatre prochaines années. Il sert ainsi au Comité d'outil interne de gestion et de contrôle. La mise en œuvre est vérifiée chaque année.

#### Approbation

Conformément à l'article 16, alinéa 1e, des Statuts de seeland.biel/bienne, l'Assemblée des membres est compétente pour approuver les principes directeurs et le programme sur plusieurs années.

#### Proposition

Le Comité propose à l'Assemblée des membres

- » d'approuver le «Compas seeland.biel/bienne»
- » d'approuver le Programme pluriannuel 2022-2025.

## **Point 5 de l'ordre du jour Programme d'activités et budget 2022: approbation**

Annexe:

- » Programme d'activités et budget 2022

### **Exposé des faits**

Conformément à l'article 16, alinéa 1d, des Statuts de seeland.biel/bienne, l'Assemblée des membres est compétente pour approuver le Programme d'activités et le budget.

### **Proposition**

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Programme d'activités et le budget 2022.

## **Point 6 de l'ordre du jour Plan financier 2023-2026: approbation**

Annexe:

- » Plan financier 2023-2026

### **Exposé des faits**

Conformément à l'article 16, alinéa 1d, des Statuts de seeland.biel/bienne, l'Assemblée des membres est compétente pour approuver le Plan financier.

### **Proposition**

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Plan financier 2023-2026.

## **Point 7 de l'ordre du jour Élections au Comité**

### **Exposé des faits**

En raison de démissions et de la limitation des mandats, trois nouveaux sièges doivent être pourvus au sein du Comité. Conformément à l'article 16, alinéa h, l'Assemblée des membres est compétente pour l'élection du Comité, dans la mesure où ses membres n'en font pas partie d'office (Conseils municipaux de Bienne, Lyss et Nidau). La durée du mandat est de quatre ans.

### **Cercle électoral Lyss/Aarberg**

Christine Jakob démissionnera de son poste de mairesse de Rapperswil fin 2021 en raison de la limitation de la durée du mandat. Elle quitte ainsi également le Comité de seeland.biel/bienne.

Les communes du cercle électoral Lyss/Aarberg ont été invitées à présenter des candidatures. Il y a deux candidatures :

- » Le Conseil municipal de Hermrigen nomme le maire Stephan Alioth.
- » Le Conseil municipal de Seedorf nomme le maire Hans Schori.

### **Cercle électoral Seeland inférieur**

Rolf Wälti (Büren an der Aare) démissionnera de son poste de maire de Büren an der Aare fin 2021. Il quitte ainsi également le Comité de seeland.biel/bienne.

Les communes du cercle électoral Seeland inférieur ont été invitées à présenter des candidatures. Il y a une candidature:

» Le Conseil municipal de Lengnau nomme la mairesse Sandra Huber.

### **Cercle électoral Anet/Cerlier**

Brigitte Walther démissionnera de son poste de mairesse de Tschugg fin 2021 en raison de la limitation de la durée du mandat. Elle quitte ainsi également le Comité de seeland.biel/bienne.

Les communes du cercle électoral Anet/Cerlier ont été invitées à présenter des candidatures. Aucune candidature n'a encore été soumise. Le siège au sein du Comité restera vacant jusqu'à la prochaine Assemblée des membres.